



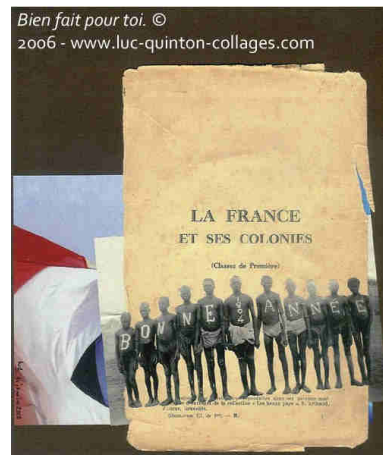
# Inter-Peuples

## Élections... pour quelle démocratie ?

### Sommaire

ÉDITO	
Elections... pour quelle démocratie ?	p. 2
AGENDA	p. 3
NOS MOBILISATIONS	
Pour les droits des femmes	p. 4
Contre le non et mal-logement...	
Marche pour la Dignité...	p. 5
Contre le racisme et discriminations	
Apartheid en Israël ?	p. 6
Sur les luttes des femmes algériennes	p. 7
Solidaires du peuple grec	
Jean Veysseyre n'est plus	
INTERNATIONAL	
Décès d'Angel Parra...	p. 8
Violence domestique en Russie	
La colonisation...	p. 9
Monsanto devant un tribunal	p.11
Communiqué de l'AFPS	p.12
VOYAGER AUTREMENT	
Voix solidaires en Afrique du Sud	p.13
NOS PARTENAIRES	
SOS Méditerranée	p.14
CULTURES	p.15
NOUS AVONS AIMÉ	p.16

## La colonisation : un crime contre l'Humanité



## SOS Méditerranée... à Grenoble

# Éditorial

## Élections... pour quelle démocratie ?

*En avril, mai et juin 2017, le peuple français est invité à aller aux urnes pour élire un nouveau président et une nouvelle Assemblée. Des élections qui se déroulent dans un climat et un contexte de crise économique, sociale, morale sans précédent. Avec certains candidats qui n'hésitent pas à redoubler d'attaques contre les juges et qui esquivent toute critique en osant parler de "tentative d'assassinat politique". Quant au bilan du quinquennat, quelle confiance peuvent avoir ceux qui ont voté pour l'actuel Président et sa majorité alors qu'ils ont tourné le dos à leurs promesses et imposé notamment une loi "travail" qui nie les droits des travailleurs. Tout un climat nauséabond - sur fond de "trumpisation" - qui risque de provoquer une abstention massive mais aussi une propagation des idées racistes et xénophobes.*

*Mais cette crise politique française n'est qu'un symptôme d'une crise beaucoup plus grave du système dominant actuel. Un système profondément anti-démocratique, dominé et dirigé par une caste oligarchique aux commandes des multinationales et des groupes bancaires, le fameux 1% qui monopolise le pouvoir économique et politique pour son seul profit. Un pouvoir qui impose par exemple via l'Union Européenne une cure terrifiante et inhumaine d'austérité aux Grecs et qui enlève toute autonomie aux peuples. Elle a ainsi imposé en 2005 un traité constitutionnel de libre échange, faisant fi de la volonté exprimée notamment par le peuple français. Nous n'oublions pas par ailleurs la nature profondément anti-démocratique de l'institution présidentielle : le président de la République française détient un pouvoir discrétionnaire en matière de politique extérieure, d'intervention militaire (en Afrique, au Moyen-Orient...). Quant à l'Assemblée nationale, comment oublier qu'elle ne comporte qu'un quart de femmes... et 1% d'ouvriers !*

*Si l'on veut un système politique véritablement démocratique et qui défende les aspirations et les besoins des plus exploités, il faut repenser complètement à la fois le système électoral - via notamment une assemblée constituante - et le système économique. Avec le refus de la pensée unique, du TINA (ce système néolibéral thatchérien soi-disant inévitable). Pour cela, il faut engager le démantèlement du système productiviste et consumériste qui détruit la planète et les sociétés...*

Inter-Peuples

Publication mensuelle  
du CIIP

Maison des Associations  
6, rue Berthe de Boissieux  
38 000 GRENOBLE  
Bureau 114  
Tel : 04.76.87.59.79  
Courriel : [ciip@wanadoo.fr](mailto:ciip@wanadoo.fr)  
Site web : [www.ciip.fr](http://www.ciip.fr)

PERMANENCES DU CIIP  
Mardi au vendredi, 13h30-18h

CREDITCOOP GRENOBLE  
n°41020019703

ISSN: 0999-7830  
Commission paritaire  
n° 0517 G 86569

Directeur de publication

Jo BRIANT

Rédaction

Jo BRIANT

Catherine GRUNWALD

Marc OLLIVIER

Philippe SAVOYE

Roseline VACHETTA

Maquettiste

Catherine GRUNWALD

Créé en mai 1980, le CIIP est un centre d'information, de documentation, de solidarité interculturelle et internationale qui a pour objectifs essentiels :

- **Faire mieux connaître** les réalités, les cultures, les droits des peuples et des minorités des cinq continents (y compris en France)
- **Lutter** contre les atteintes aux Droits de l'Homme et des Peuples, contre toutes les formes de racisme et de domination.
- **Promouvoir** un monde solidaire et durable, sans famines, sans guerres, sans oppression.

Réseau associatif de près de 80 lieux dans toute la France

**Ritimo** a pour objectif d'informer le public pour **renforcer la solidarité internationale**. Ses membres rendent accessible et diffusent une information spécialisée sur les causes du mal développement, les inégalités Nord Sud, les droits de l'Homme. Ils veulent participer à la modification de nos choix de développement et **agir pour une autre mondialisation**.

Imprimerie Euro'Prim  
47, Avenue Alsace Lorraine  
38000 GRENOBLE

Papier recyclé

# Agenda

<u>QUAND ?</u> <u>AVRIL</u>	<u>OÙ ?</u>	<u>QUOI ?</u>
<b>Samedi 1<sup>er</sup></b> <b>14H30-17H</b>	<i>Félix Poulat</i> <i>Grenoble</i>	<u>Stand</u> d'infos " <i>Non aux liaisons dangereuses de banques françaises avec la colonisation israélienne !</i> ". Org. AFPS
<b>Lundi 3</b> <b>20H</b>	<i>Maison du Tourisme</i> <i>Rue de la République</i> <i>Grenoble</i>	<u>Conférence-débat</u> : " <i>La pollution atmosphérique dans les vallées alpines : causes, nature, enjeux sanitaires et sociaux</i> ", avec Jade Linaard, Rémi Slama, J. Luc Jaffrezo. Org. Club Mediapart
<b>Jeudi 6</b> <b>11H45</b>	<i>Bourse du Travail salle 164</i> <i>32 av. de l'Europe</i> <i>Grenoble</i>	<u>Projection-débat</u> : 4 documentaires sur le Grand Capital, avec Nina Faure & Julien Brygo. Org. Amis Monde diplomatique & CGT
<b>Jeudi 6</b> <b>20 H</b>	<i>Mon Ciné</i> <i>10, avenue Ambroise Croizat</i> <i>Saint Martin d'Hères</i>	<u>Projection - débat</u> " <i>CE, 1946-2016 : histoires, enjeux des comités d'entreprises en Rhône-Alpes</i> " en présence du réalisateur Michel Szempruch et des témoins du film
<b>Jeudi 6</b> <b>20 H</b>	<i>La Rampe</i> <i>15 av. du 8 mai 1945</i> <i>Echirolles</i>	<u>Présentation</u> SOS Méditerranée lors du concert " <i>Symbiose</i> ", une rencontre entre Orient et Occident sur les rivages méditerranéens. Festival Détours de Babel
<b>Vendredi 7</b> <b>17 H</b>	<i>Maison des Langues et des Cultures</i> <i>Domaine universitaire,</i> <i>1141 avenue Centrale</i> <i>Saint Martin d'Hères</i>	<u>Conférence-débat</u> " <i>Construction de la paix en Colombie : Les femmes prennent la parole</i> " avec Francia Márquez, représentante des victimes dans le cadre des négociations de paix à La Havane, et Attilio Bernasconi, doctorante en anthropologie. Musique et dégustation. Org. FAL38, Association Palenque et le Réseau France - Colombie Solidarités
<b>Vendredi 7</b> <b>18H30</b>	<i>Maison des Associations</i> <i>Grenoble</i>	<u>Rencontre</u> autour d'un conte : " <i>La Petite Arménie</i> ", texte écrit par Jennifer Anderson : récit d'un exil d'Arméniens, après le génocide de 1915, arrivant à St Martin d'Hères. Org. Arménie Echange Promotion
<b>Lundi 10</b> <b>18H</b>	<i>Maison des Associations</i> <i>Grenoble</i>	<u>Réunion mensuelle</u> de RESF : point sur les situations très difficiles de familles migrantes, actions, initiatives à mettre sur pied. Org. RESF 38
<b>Lundi 10</b> <b>20H</b>	<b><i>Maison des Associations</i></b> <b><i>Grenoble</i></b>	<b><u>Notre 1<sup>er</sup> coup de cœur</u> : projection débat : "<i>Aube dorée</i>" sur le drame actuel du peuple grec. Org. Coll. Grèce-Austérité</b>
<b>Mercredi 12</b> <b>18H</b>	<i>EVE</i> <i>Saint Martin d'Hères</i>	<u>Soirée</u> autour du CAO Centre d'Accueil et d'Orientation de demandeurs d'asile : témoignages de réfugiés, débat sur la mobilisation et à manger, à boire et à écouter (concerts) Org. RUSF
<b>Mercredi 12</b> <b>18H30</b>	<i>Maison des Associations</i> <i>Grenoble</i>	<u>Réunion</u> mensuelle du CIIP ouvert à nos adhérents/abonnés. Point sur l'actualité militante, les mobilisations présentes et à venir...
<b>Jeudi 13</b> <b>18H30</b>	<i>Palais du Parlement</i> <i>Place St André</i> <i>Grenoble</i>	<u>Projection-débat</u> : " <i>Les dessins animés pendant la seconde guerre mondiale</i> ", présentation par Sébastien Roffat, historien et enseignant, spécialiste du cinéma d'animation. Remarquable...Org. Musée de la Résistance
<b>Jeudi 13</b> <b>20H</b>	<i>Mon Ciné</i> <i>10, avenue Ambroise Croizat</i> <i>Saint Martin d'Hères</i>	<u>Projection</u> : " <i>Je danserai si je veux</i> " de Maysaloun Hamoud - Festival "Palestine en vue" 2017. Plus d'infos : <a href="http://erapinfo.free.fr/">http://erapinfo.free.fr/</a>
<b>Samedi 22</b> <b>9H30-12H30</b>	<i>MJC Nelson Mandela</i> <i>39 avenue du Vercors</i> <i>Fontaine</i>	<u>Rencontre-débat</u> : " <i>Guerre de l'information et information de guerre : des menaces pour mes libertés</i> ". Org ; ICD (Initiatives Citoyenneté Défense)
<b>Samedi 30</b> <b>14H-22H</b>	<b><i>Centre œcuménique St Marc</i></b> <b><i>6, av Malherbe</i></b> <b><i>Grenoble</i></b>	<b><u>Notre 2e Coup de cœur</u> : Rencontre : "40 ans de la 1<sup>ère</sup> marche des Mères de la place de Mai" : Rappel de l'histoire des Mères, présence de 2 personnes de Hijos pour parler de l'Argentine d'aujourd'hui, musique, repas. Org ; ACIP Asado</b>



## Ils / Elles ont défilé pour les droits des femmes



Photo Anaïs Mariotti - Place Gre'net

**M**ercredi 8 mars 15H40 : près de 500 manifestant-e-s rassemblé-e-s pour une égalité réelle des droits et contre toutes les violences subies par les femmes. Quelques banderoles parmi d'autres : "Viol, la honte doit changer de camp", "Solidarité avec les Américaines", "Fachos, machos, vous nous cassez le clito"... Dénonciation des inégalités au niveau des entreprises, des salaires, des retraites. Ont été égrenés le nombre de femmes violées en France, le nombre de femmes battues à mort, le nombre d'agressions dans les transports en commun... Oui, en France, l'égalité hommes/femmes est très loin d'être réelle, et le combat pour cette égalité doit s'intensifier. Et le CIIP, dont l'un des objectifs est de lutter contre toutes les discriminations, compte bien continuer à participer activement à ces actions et à ces luttes.

## Samedi 11 mars : 700 personnes contre le non et le mal-logement et pour la réquisition des logements vides

**S**amedi 11 mars : un moment fort et même exceptionnel de la mobilisation citoyenne contre l'exclusion de milliers de personnes/familles au niveau de l'hébergement et du droit à un logement décent à des conditions et des prix accessibles. Au moins 700 personnes qui se sont rassemblées dès 13h30 à la station du tram A Grand-Place et qui ont défilé jusqu'au camp Valmy en passant devant les bâtiments du CROUS, au Village Olympique, dont l'un a dramatiquement brûlé à la mi-mars\*, et devant plusieurs maisons et bâtiments vides. En appelant à leur réquisition par l'Etat et la municipalité. Interventions remarquées, au camp Valmy, de Gus Massiah, co-fondateur de l'altermondialisme et militant pour les droits fondamentaux, et de Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole national du DAL – Droit au Logement - qui ont avancé comme revendications centrales : la réquisition des logements vides, un moratoire contre toutes les expulsions, la pérennisation des hébergements d'urgence... Au moment où vous recevrez cette édition, ce sera la fin de la "trêve hivernale" c'est-à-dire l'autorisation des expulsions notamment des locataires pauvres qui ne parviennent plus à acquitter leurs loyers. Faut-il rappeler que le nombre des personnes à la rue et sans logement

ne cesse d'augmenter : 4 000 personnes en Isère, 1 500 à 2 000 dans l'agglomération grenobloise... Un scandale absolu et intolérable... largement occulté durant la campagne électorale !



Photo Ophélie Barbier - Dauphiné libéré, 12/03/2017

\* 13 mars : le "Pavillon canadien", implanté au sein de la résidence universitaire du Village Olympique, occupé par près de 80 squatters exclus de tout hébergement, a été la proie des flammes. Plusieurs occupants ont sauté dans le vide pour échapper aux flammes et ont été plus ou moins sérieusement blessés. La plupart des occupants sont des demandeurs d'asile originaires d'Afrique de l'Est (notamment Somalie, Érythrée, Éthiopie) dont les demandes sont soit en attente soit refusées (comme tant d'autres). Alors même que l'État a en principe obligation de les loger en CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile).

# Nos mobilisations

## 19 mars : De nombreux Isérois à Paris pour la Marche pour la Dignité et contre les violences policières



**D**imanche 19 mars : 55 Isérois, à l'appel du syndicat Solidaires, de Ras l'Front, du CIIP, du FUIQP (Front Uni des Immigrations des Quartiers Populaires), du NPA..., sont partis en car pour participer à la grande Marche nationale pour la Dignité et contre les violences populaires qui a rassemblé au moins 10 000 personnes. Rappel : on dénombre chaque mois une personne - le plus souvent originaire des quartiers populaires, et presque toujours noire ou d'origine arabe - tuée par la police. Sur la banderole de tête, un slogan :

"Justice et Dignité, stop à l'impunité policière". Ainsi que les portraits dessinés de 13 personnes victimes de la violence policière. La foule des manifestants scandait notamment : "Zyed, Bouna, Théo et Adama, on ne pardonne pas". Une manifestation qui survient quelques semaines après le viol - car c'en est bien un - du jeune Théo, 22 ans, par un policier, lors de son interpellation. "Nous voulons que justice soit faite" ont souligné les familles et les porte-parole...

## 21 mars : une "belle" soirée contre le racisme et contre les discriminations

**M**ardi 21 mars s'est déroulée une rencontre peu banale, vivante, interactive à l'initiative du CIIP et du groupe théâtral "La Pagaille", avec le soutien de nombreuses associations, portant sur le racisme - faut-il rappeler que le 21 mars est précisément une journée internationale contre le racisme - et les discriminations notamment "croisées". Avec une intervention de Nasima Moujoud, maîtresse de conférences en anthropologie à l'université Grenoble-Alpes, et des "sketchs" partant de la vie quotidienne et de propos proférés et entendus dans la vie de tous les jours... Une soirée peu banale, interactive, où l'on découvre que les discriminations ne sont pas si simples, qu'elles sont souvent "croisées", que chacun d'entre nous, surtout s'il est "blanc", peut à la fois être victime et auteur de propos ou de comportement raciste... Un moment fort, convivial qui s'est conclu sur un buffet interculturel...



Photo Dauphiné libéré, 23/03/17



## Apartheid en Afrique du Sud Apartheid en Israël ?

La 13<sup>e</sup> campagne internationale de la semaine contre l'apartheid israélien s'est déroulée entre mars et avril 2017. En France elle a eu lieu du 6 au 18 mars 2017 dans 9 villes de France dont, pour la deuxième fois, à Grenoble. Il s'agit de sensibiliser l'opinion sur le système d'apartheid d'Israël contre le peuple palestinien, de renforcer l'adhésion au mouvement

BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) et, en cette année 2017, de célébrer les 100 ans de la résistance palestinienne depuis l'acceptation de la Déclaration Balfour.

Judi 16 mars, la coordination grenobloise du mouvement BDS à laquelle s'est jointe l'association étudiante "A Contre Courant", avait organisé plusieurs conférences tenues par **Tisetso Magama** membre actif du bureau BDS d'Afrique du Sud. Tisetso a participé à la lutte étudiante pendant l'apartheid en Afrique du Sud, a été coordinateur de la campagne de libération de Nelson Mandela de 1988 à 1989, est ancien membre du parlement et président du comité Sud-Africain aux "relations et coopération".

La première de ces conférences a eu lieu à EVE, de 12h15 à 13h30, sur le campus de saint Martin d'Hères et la seconde à La Butte à Echirolles, à 20 heures. Entre les deux Tisetso a été interviewé par un journaliste de Radio Grésivaudan. Les autres médias n'ont pas répondu à l'appel des organisateurs.

Ces événements ont rassemblé une bonne centaine de personnes malgré quelques difficultés à trouver des salles accueillantes. Les maires des neuf villes française organisatrices semblent avoir reçu un courrier de l'ambassadrice d'Israël en France, Aliza Bin-Noun, leur demandant d'annuler les manifestations organisées dans le cadre de cette semaine déclarant que les événements seraient susceptibles de causer des troubles à l'ordre public, inciter à la haine et à la violence contre Israël et la communauté juive. Certains de nos élus locaux ont-ils été sensibles à ce courrier ?

Tisetso Magama fait un parallèle entre l'apartheid en Afrique du Sud et en Palestine. Et montre pourquoi la situation imposée au peuple palestinien rentre parfaitement dans la définition de la



Résolution 3068 du 30/11/1973 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Convention internationale sur l'élimination et la répression des crimes d'apartheid. La définition juridique de l'apartheid s'applique à toute situation, partout dans le monde, où les trois éléments clés suivants coexistent : deux groupes raciaux distincts peuvent être identifiés, des "actes inhumains" sont commis à l'encontre du groupe subordonné et ces actes sont commis systématiquement dans le contexte d'un régime institutionnalisé de domination d'un groupe sur l'autre.

Tisetso rappelle que les personnalités les plus éminentes de l'Afrique du Sud ont déclaré que ce qu'ils avaient constaté en Palestine occupée dépassaient largement ce qu'ils avaient subi dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, s'appuyant, entre autre, sur les restrictions à la circulation pour les Palestiniens et sur l'existence de système routier différencié. De même les Palestiniens subissent des contrôles permanents, ce qui n'était pas le cas des personnes noires en Afrique de Sud.

Il nous remémore la phrase de Nelson Mandela : "Notre liberté est incomplète sans celle du peuple Palestinien" et appelle à intensifier la campagne BDS sur le modèle de l'Afrique du Sud, ainsi qu'à une constellation de luttes, et notamment contre le racisme comme Black Lives Matter.

Dans les débats ont été abordés de nombreux points : le soutien israélien à l'apartheid en Afrique du Sud et réciproquement, la question du boycott de tous les produits venant d'Israël ou seulement ceux des colonies, ceux-ci étant tous étiquetés venant d'Israël...

En tout cas rien qui n'ait pu inciter à troubler l'ordre public.

*Amandla Ngawethu !*

*Coordination grenobloise de BDS.*

## Une soirée débat sur les luttes des femmes algériennes



Lundi 20 mars s'est tenue à Fontaine, salle des Alpes, à l'initiative des associations Algérie au Cœur, Comité de Soutien aux réfugiés algériens et CIIP, une rencontre débat assez passionnée sur l'Algérie, principalement sur les femmes algériennes, leur statut, leurs droits, leurs luttes, avec l'intervention d'Aouicha Behkti, juriste et féministe algérienne.

Rappel : le Code de la famille, qui régit notamment les droits du mari et de l'épouse, datant de 1984, est souvent défini par les femmes algériennes militantes comme le "code de la honte", car il confère des droits très inégaux aux deux époux. Certes une loi récente (janvier 2016) atténue quelque peu cette inégalité, sanctionnant plus sévèrement les violences du mari... sauf si la femme accorde son pardon à son mari... Aouicha Behkti a souligné que la situation et les droits des femmes n'évolueront que si les femmes algériennes s'organisent et constituent un front commun face au pouvoir et aux islamistes...

## Déclaration des collectifs et comités solidaires du peuple grec

Les membres des collectifs et comités solidaires du peuple grec, réunis à Paris ce 25 février 2017 :

- appellent à poursuivre la **résistance** contre les politiques d'austérité et leurs conséquences dramatiques sur les populations, en Grèce, en France et ailleurs ;
- réitèrent leur **refus de collaborer** avec ceux qui appliquent ou prônent ces politiques dévastatrices ;
- rappellent que l'action de nos collectifs est sur un axe **politique et solidaire, pas humanitaire**, pour une entraide sans intermédiaire entre les mouvements sociaux qui développent des initiatives solidaires autogérées et/ou auto-organisées ;
- proposent une **information publique** sur ces thèmes, notamment sur la situation réelle en Grèce, en distinguant une liste électronique d'information accessible à tous et une autre liste réservée aux discussions entre collectifs ; un groupe de travail est chargé de cette mise en œuvre ;
- décident d'élaborer une **charte** de principes pour le bon fonctionnement du réseau des collectifs (qui restent totalement autonomes), sur la base

de l'appel parisien de février 2013, de la déclaration commune du 20 février 2016 et d'un projet de charte porté ce jour par cinq collectifs ; un groupe de travail est chargé de préparer cette charte qui sera discutée dans les collectifs et adoptée avant l'été 2017.

Rien n'est fini, tout commence. **L'austérité n'est pas une fatalité**. La destruction croissante du bien commun, de la santé et de la vie, nécessite que nous redoublions d'efforts pour lutter, dans la solidarité et la fraternité entre les peuples.

Le 25 février 2017 à Paris

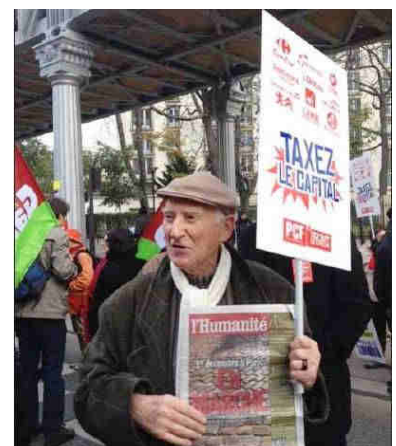
*Les représentants des collectifs et comités présents :*

- Collectif citoyen de Grenoble contre l'austérité en Grèce et en Europe
- Collectif artistique et solidaire Anepos Tarn
- Comité de solidarité avec le peuple grec Lyon
- Collectif solidarité France Grèce pour la santé Paris
- Collectif Marseille avec les Grecs
- Avec les Grecs Morbihan
- Avec les Grecs Cornouaille
- Bretagne Grèce solidarité santé
- Collectif solidarité Grèce Poitiers

<http://www.infoadrets.info/grece/les-collectifs-reunis-a-paris-ce-25-fevrier-2017/>

## Jean Veyssièrre n'est plus

Ancien avocat à la cour de Grenoble, qui défendait systématiquement les travailleurs, ancien magistrat au Tribunal de Lyon, Jean Veyssièrre est décédé à l'âge de 88 ans. C'était surtout pour ceux/celles d'entre nous qui le côtoyions un militant inlassable aux côtés des migrants, un défenseur intransigeant de la cause palestinienne et de tous les peuples opprimés. Il fut aussi très actif au sein du Secours populaire et du Mouvement de la Paix. Militant du PCF, homme de justice, il fut un défenseur inlassable des droits des plus exploités. Le Centre d'Information Inter-Peuples salue en lui le militant que nous retrouvons souvent lors de diverses manifestations...



## Décès d'Angel Parra, musicien chilien emblématique

Angel Parra, reconnu comme une figure emblématique de la musique chilienne engagée, est décédé à l'âge de 74 ans à Paris. Chanteur, romancier et musicien, l'une des grandes figures de la diaspora chilienne internationale, fils de la célèbre Violeta Parra. Résistant à la dictature d'Augusto Pinochet, il fut emprisonné au Stade National, puis relégué dans un camp concentrationnaire.

Il a pu trouver refuge d'abord au Mexique



puis à Paris où il s'est installé en 1976. Après l'exil, son premier retour au Chili a été en 1989, année où il a entrepris une tournée "trionphale" autour du plébiscite où le "NON" au dictateur l'a emporté. De sa longue discographie ressort son disque *Venceremos*, hommage à Salvador Allende sorti lors du trentième anniversaire du coup d'état (2013).

Assurément, une personnalité charismatique, généreuse, solidaire avec son peuple en lutte...

## Russie : la violence domestique décriminalisée !

Le 7 février 2017, le président russe Vladimir Poutine a promulgué une loi décriminalisant les "coups et blessures" au sein de la famille (à l'encontre de l'épouse ou des enfants), violences qui étaient pourtant sanctionnées par l'article 116 du Code pénal russe. Cette nouvelle loi est entrée en vigueur immédiatement après sa publication, transformant le délit en une simple infraction administrative (!) punie éventuellement par une amende de 30 000 roubles (soit 485 €) ou 15 jours de détention provisoire ou encore 120 heures de travaux d'intérêt général. Selon les autorités cette réforme a pour objectif de "protéger les valeurs familiales"... !

Selon différentes sources, environ 10 000 femmes meurent chaque année en Russie des violences domestiques\*. Ce qui sous-entend de facto un nombre beaucoup plus élevé de victimes car de nombreuses plaintes ne sont pas enregistrées par la police. Cette dépénalisation des violences domestiques met évidemment en danger la vie et le bien être de milliers de personnes - femmes et enfants -. De nombreuses manifestations de protestation se sont déroulées en Russie, à Moscou, à Saint Petersburg, Cheliabinsk et d'autres villes. Le 19 février, un groupe de manifestants s'est rassemblé à Paris sur la Place de la Résistance. Cette manifestation a rassemblé des étudiants de Sciences

Po et de la Sorbonne, des membres de l'association Russie-Libertés, d'autres militants et défenseurs des droits de l'Homme russes et français. Les manifestants ont exprimé leur forte inquiétude face à ce grave recul des droits humains en Russie et exigé que toute forme de violence domestique soit considérée comme un délit voire comme un crime qui doit être poursuivi et sanctionné. "*Nous combattons pour soutenir les femmes russes, pour faire face à ce recul vers la violence, pour prouver que la violence n'est nullement une tradition de la Russie...*", a déclaré une représentante de Russie-Libertés.

Nous nous devons d'apporter notre soutien aux citoyen-ne-s russes qui luttent- dans des conditions très difficiles, comment oublier les nombreux opposant-e-s éliminé-e-s- contre un régime répressif et attentatoire aux libertés. En faisant le lien avec les nombreuses violences et atteintes aux libertés perpétrées par bien d'autres régimes, y compris en France : pensons par exemple aux violences policières...

Jo Briant

\* En France, chaque mois six femmes meurent d'agression au foyer, la plupart tuées par leur conjoint, leur compagnon ou leur amant. C'est certes beaucoup moins qu'en Russie mais ces agressions n'en sont pas moins des meurtres absolument intolérables...



## **La colonisation : un crime contre l'Humanité Pour la reconnaissance des crimes coloniaux**

Après avoir bombé le torse et élevé la voix à Alger en déclarant que la colonisation avait été un "crime contre l'humanité", Emmanuel Macron, de retour en France, se tortille pour dire qu'on l'a mal compris et que la colonisation a eu par ailleurs des aspects positifs. Aspects "positifs" affirmés solennellement dans la loi du 23 février 2005 qui réhabilite le passé colonial français.

**A** tous ceux - et ils sont nombreux - qui refusent de reconnaître que la colonisation a constitué un crime permanent contre l'humanité, faut-il rappeler qu'en Algérie la conquête coloniale a été caractérisée par des enfumades, le "refoulement" et le massacre des "indigènes", le ravage des cultures, des villages et des villes. Autant de procédés qui ont été employés dès le début de la conquête de l'Algérie par les troupes du général Bugeaud. Selon Olivier Le Cour Grandmaison<sup>1</sup>, données confirmées par d'autres historiens, un tiers de la population algérienne a été anéanti entre 1830 et 1875. On ne soulignera jamais assez le caractère extrême et exceptionnel de la barbarie coloniale française que dut subir le peuple algérien.

Ailleurs, et plus tard, en Indochine, au Maghreb, en Afrique occidentale et équatoriale, à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie et en Syrie, la pacification et la colonisation ont donné lieu à de nombreuses hécatombes. Aux violences souvent extrêmes de ces guerres ont succédé les violences également terribles de l'exploitation coloniale, lesquelles ont été trop souvent oubliées. S'y ajoute notamment le travail forcé imposé aux populations civiles pour la construction des infrastructures, routes et chemin de fer notamment, celles-là même que les idéologues nationalistes et les ignorants d'aujourd'hui exhibent pour mieux faire croire aux "bienfaits" de la "présence française". "Bienfaits", les 17000 "indigènes" morts à la tâche au cours de la construction des 140 premiers kilomètres de la voie ferroviaire destinée à relier Brazzaville, la capitale du Congo français, à Pointe-Noire sur la côte atlantique ? "Bienfaits" encore, le taux de mortalité de 57% (!!!) sur ce chantier révélé par le ministre des Colonies, André Maginot, en 1928 devant une commission ad hoc de la Chambre des Députés ? "Bienfaits" toujours, le million de colonisés tués et massacrés lors des nombreux conflits coloniaux engagés par la France entre le 8 mai 1945 et le 19 mars 1962 ? Il faudrait parler - mais la liste serait si longue - des 20 000 Indochinois déportés dès septembre 1939 par la III<sup>e</sup> République pour soutenir en Métropole l'effort de guerre national, dans des conditions souvent extrêmes. Il faudrait parler de l'insurrection réprimée dans le sang - au moins

40 000 morts ! - du peuple malgache en mars 1947 qui se révoltait contre la terrible oppression coloniale... Et sans oublier le massacre du 17 octobre 1961 à Paris par la police d'un certain Maurice Papon que nous avons maintes fois évoqué...



Illustration de KAM  
Annick Kamgang, dite KAM,  
est une dessinatrice franco-camerounaise.

### **Les enjeux d'une reconnaissance collective**

Contrairement à ce qui peut-être avancé par certains, la reconnaissance des crimes coloniaux ne constituerait nullement une discrimination mémorielle, elle représenterait au contraire - enfin ! - pour les millions de personnes concernées, notamment pour les populations immigrées descendant des colonisé-e-s (pensons aux jeunes des quartiers populaires d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne) une telle reconnaissance qu'elle serait perçue comme un début de "réparation". Faut-il rappeler que la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada, Les États-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont tous, pour différents épisodes sanglants de leur passé colonial et conquérant, reconnu les torts terribles infligés aux populations autochtones. Parfois même cette reconnaissance officielle s'est accompagnée de réparations financières accordées aux victimes. C'est le cas aux États-Unis et en Grande-Bretagne dernièrement où, à la suite d'un jugement prononcé en juin 2013, les victimes mau-mau des massacres perpétrés au Kenya par les Britanniques ont eu gain de cause devant la justice.

## LA COLONISATION

... / ...

On ne le rappellera jamais assez : il y a en France plusieurs millions d'héritiers de l'émigration coloniale et postcoloniale. Parfois ce passé colonial a gravement et durablement affecté leur histoire personnelle. L'une des façons de rendre justice aux victimes du colonialisme serait de rendre justice aux victimes du colonialisme et à leurs descendants, c'est de reconnaître publiquement les crimes commis. Si les héritiers actuels – notamment les jeunes des quartiers populaires - de l'immigration coloniale, se sentent si rejetés, c'est bien parce qu'ils vivent et subissent une double aliénation et une double méconnaissance : de l'histoire coloniale dont ils sont les descendants, des droits sociaux (formation, emploi, logement...) qui leur sont refusés. Sans oublier les violences et les contrôles dont ils sont quotidiennement victimes...

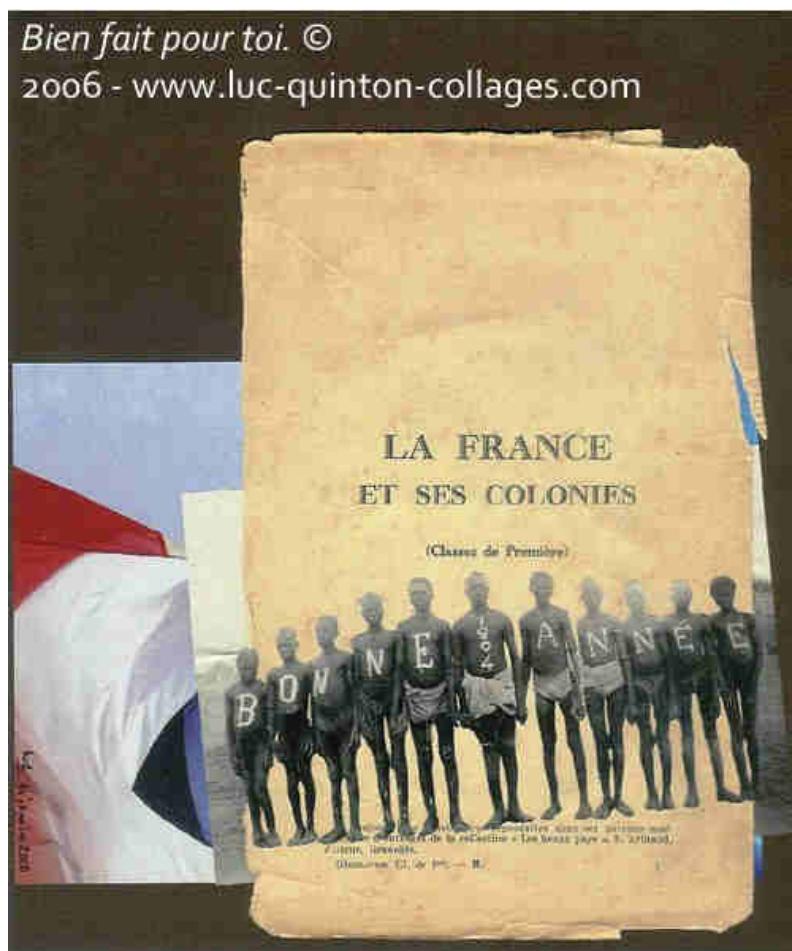
Un Appel national pour la reconnaissance des crimes coloniaux a été lancé récemment en France<sup>2</sup> à l'initiative d'Olivier Le Cour Grandmaison, Appel d'ores et déjà signé par de nombreux responsables politiques, associatifs et des personnalités françaises, algériennes, maliennes, sénégalaises et rwandaises. Il est plus qu'urgent, en ces temps pour le

moins troubles de corruption et de nostalgie d'un prétendu "roman national" gommant toute page noire de l'histoire de France, de reconnaître enfin les crimes contre l'humanité perpétrés tout au long des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République. L'enjeu d'une telle reconnaissance est fondamental, vital : ou bien la société française s'enfonce dans le déni, le refuge d'un pseudo imaginaire colonial et finalement raciste, ou bien elle parvient à entreprendre tout un travail de mémoire et de reconnaissance lucide, C'est à cette seule condition que pourra émerger une toute autre société sans racisme, sans discrimination, fondée sur l'égalité des droits... On en est loin...

Jo Briant

1/ *Coloniser, Exterminer : Sur la guerre et l'État colonial*, Olivier Le Cour Grandmaison, Fayard, 2005, pp. 137-190

(2) <http://www.mesopinions.com/peition/reconnaissance-crimes-coloniaux-commis-france/27715>



Collage de Luc Quinton "Bien fait pour toi" publié dans son livre "vous avez dit : droits de l'homme ?" (2008).

## La multinationale Monsanto devant un tribunal

Nous reprenons ci-après un article rédigé par Raymond Gétaz, membre de la coopérative Longo Maï du Montois à Undervelier (Suisse). Il a suivi la session du "Monsanto Tribunal" organisée par la société civile à La Haye du 14 au 16 octobre 2016.

**D**u 14 au 16 octobre, la multinationale Monsanto a été inculpée devant un tribunal international de la société civile à la Haye (Pays Bas). Ces journées constituent un événement extraordinaire : une mobilisation internationale de plus de 750 personnes représentant 30 pays contre Monsanto, mais aussi contre l'agriculture industrielle et son cortège de violations des droits humains et de dégâts à l'environnement.

Durant trois jours, des témoins du monde entier ont rendu compte des dégâts dus aux pesticides et aux OGM dans leur pays. Ils ont été auditionnés par une cour de cinq juges internationalement reconnus pour avoir siégé à la Cour pénale internationale, à la Cour européenne des droits de l'Homme ou dans des tribunaux nationaux. Les dépositions de la trentaine de témoins étaient toutes très émouvantes et éclairaient tout l'éventail de conséquences que l'utilisation de produits de Monsanto entraîne sur les êtres humains, le règne animal et l'environnement.

**Au Sri Lanka, par exemple**, de nombreuses personnes souffrent de maladies des reins et du foie jusqu'alors inconnues depuis l'épandage dans les rizières de l'herbicide Roundup. Celui-ci, présent ensuite dans l'eau potable, a entraîné la mort de 24 800 personnes et l'empoisonnement de 69 000 autres. Du coup, le Sri Lanka a été le premier pays au monde à interdire en 2014 l'importation et l'utilisation du Roundup sur ses terres.

**Des apiculteurs mexicains du Campeche** témoignaient qu'ils ne peuvent plus vendre leur miel contaminé par les cultures de soja et de maïs transgéniques traitées au glyphosate. Un délégué d'un syndicat paysan d'Inde dénonçait le rachat par Monsanto des stocks de semences traditionnelles de coton en Inde pour obliger les agriculteurs à se convertir aux semences OGM.

**Un cadre important de Santé Canada** décrivait les pressions exercées par Monsanto sur les institutions canadiennes pour forcer la mise sur le marché de l'hormone de croissance bovine. **En Europe, affirmait un toxicologue allemand**, l'AESA, l'instance qui a autorisé la prolongation de l'utilisation du glyphosate jusqu'à fin 2017, est sous la coupe de l'industrie chimique.

**Un collaborateur scientifique au CRIIGEN (institut de recherche en France)** révélait aux juges qu'un grand nombre de tests scientifiques ne



Audience du Tribunal de Monsanto (15/10/2016) :  
Les juges Lamm (Argentine), Shrybman (Canada),  
Tulkens - juge et présidente - (Belgique),  
Fall Sow (Sénégal) et Fernández Souza (Mexique).  
Photo CC Monsanto Tribunal

se font que sur le glyphosate, tandis que le Roundup contient également des produits 1000 fois plus toxiques, tels que l'arsenic ou le cadmium.

Dans quelques mois, probablement en avril 2017, les juges vont rendre leurs avis juridiques. Ceux-ci peuvent appuyer des plaintes contre des multinationales violant les droits humains et détruisant l'environnement. Le second objectif est de faire progresser le droit international sur la responsabilité des entreprises afin que les victimes des pratiques des entreprises multinationales puissent véritablement accéder à la justice. La présidente du tribunal Françoise Tulkens l'a très bien formulé dans son discours final et a encouragé les participant-e-s, soit la société civile, à exiger ces réformes: « *Il y a une nécessité absolue de faire progresser le droit international des droits de l'Homme. Si ce n'est pas vous qui le faites, qui le fera ? C'est à vous de le faire. C'est à la société civile.[...] Le droit est fait pour vous, par pour les juristes ou pour les livres de droit. Le droit est fait pour les personnes, pour ceux qui vivent, qui souffrent* ».

Raymond Gétaz,  
coopérative Longo maï, Undervelier

P.S. La déclaration finale de la présidente du tribunal ainsi que de nombreux témoignages se trouvent sur le site. [www.monsanto-tribunalf.org](http://www.monsanto-tribunalf.org)

Article intégral à consulter sur notre site :  
[www.ciip.fr/spip.php?article1207](http://www.ciip.fr/spip.php?article1207)



## Agir face aux menaces des fascistes pro-israéliens

S'il est une action qui gêne et inquiète le gouvernement israélien c'est bien la campagne BDS (Boycott Désinvestissement Sanction), au point qu'il n'hésite pas à inciter en sous main des Juifs français à menacer personnellement de mort des responsables et des militants de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité)... Vous avez dit terrorisme ?

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) vient d'être une nouvelle fois l'objet d'attaques et de menaces graves de la part d'un groupuscule se proclamant "Brigade juive". Ces menaces ont été notamment relayées par les sites de la Ligue de Défense Juive (LDJ) et de [Coolam-news](#), site qui se vante de la mise à sa disposition de moyens de l'armée israélienne.

Après un "ultimatum" sommant l'AFPS d'annoncer sur son site qu'elle mettrait fin à ses actions Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), les adresses et téléphones personnels des membres de la direction de l'AFPS ont été divulgués. Cela aussitôt été suivi de menaces téléphoniques d'agressions physiques extrêmement violentes contre de nombreux responsables de notre association, allant jusqu'à des menaces de mort ou de viol, et l'usurpation de numéros de téléphone.

En février 2016, le gouvernement israélien annonçait, sans aucune pudeur, qu'il allait mobiliser des moyens considérables pour décrédibiliser ou réduire au silence les personnes qui, partout dans le monde, dénoncent sa politique. Ces officines aux méthodes fascistes n'en sont que les relais.

Nous sommes en fait face à une nouvelle manifestation de cette ingérence permanente de l'Etat d'Israël dans les affaires françaises que nous avons dénoncée [dans un récent communiqué](#)<sup>1</sup>.

A ce stade, en dépit de nombreux dépôts de plaintes et demandes d'intervention, il n'y a eu aucune réaction des autorités françaises, sauf des réponses de pure forme du ministère de l'intérieur renvoyant à l'autorité judiciaire.

Notons que Facebook a dû fermer la page de cette prétendue brigade.

Nous considérons que la responsabilité des autorités françaises est directement engagée. Leur inaction est interprétée comme un encouragement par des groupes violents comme la LDJ qu'elles ont laissé prospérer au lieu de les dissoudre. Leur choix, unique au monde, de criminaliser l'appel au boycott dans le seul cas de l'Etat d'Israël, les décla-

rations insupportables du Premier ministre de l'époque assimilant la critique de la politique de l'Etat d'Israël à l'antisémitisme, ont libéré la parole de fanatiques qui se croient à l'abri de nos lois.

De telles menaces ne nous détourneront pas du combat nécessaire pour la liberté d'expression, pour le droit et la justice, combat que nous continuerons à mener par tous les moyens pacifiques dont l'appel au Boycott, au Désinvestissement et aux Sanctions pour imposer le droit.

Face à l'ingérence insupportable de l'Etat d'Israël qui cherche à mobiliser de manière violente des citoyens français contre d'autres citoyens français, notre combat pour le droit et la justice, ouvert à toutes les personnes de conscience quelle que soit leur origine et leur culture, est aussi une puissante contribution au "vivre ensemble" dans notre pays.

13 mars 2017

Le Bureau national  
de l'Association France Palestine Solidarité

1/ "Israël, l'état d'ingérence", communiqué de l'AFPS, 8 mars 2017 < [www.france-palestine.org/Israel-l-etat-d-ingerence](http://www.france-palestine.org/Israel-l-etat-d-ingerence) >



## Voix Solidaires : une passerelle entre un "Drop in" sud-africain et Grenoble créée par des choristes grenoblois



**E**n Afrique du Sud beaucoup d'enfants ont perdu leurs parents à cause de l'épidémie de sida ; leurs grands parents se retrouvent à la fois privés du soutien économique de leurs enfants décédés (il n'y a pas de système de retraite) et chargés de l'éducation de leurs petits enfants.

Pour aider ces familles, des associations, le plus souvent liées à une paroisse et aidées par des subventions de l'Etat, ont créé des "drop in", structures légères où les enfants sont accueillis dans la journée, en dehors des heures d'école. Ils bénéficient ainsi d'un soutien scolaire (aide aux devoirs, apprentissage de l'anglais), d'activités culturelles autour du chant, d'un terrain où jouer en sécurité et d'un repas complet. En même temps, ils ne sont pas coupés de leur famille (comme le sont les enfants des orphelinats classiques) car ils y retournent tous les soirs et les week-ends.

En avril 2014 lors d'une tournée de notre chorale "Grenoble Gospels Singers" en Afrique du Sud, nous avons eu la chance de partager une journée avec les enfants et les bénévoles de "Botshabelo", le "drop in" de Seshego, une grande banlieue très modeste de la ville de Polokwane, au nord-est du pays. Nous avons un répertoire commun avec les enfants dans leurs langues locales et avons pu chanter ensemble.

Nous avons été très touchés à la fois par la force et le dynamisme des bénévoles, la gaieté et la maturité des enfants et par l'extrême modestie des moyens matériels de ce "drop in".

En effet, tous les jours le repas d'une centaine d'enfant était préparé sur des feux de bois, sans eau courante, et une seule salle abritait tout le monde

pour les repas, le repos des plus petits, ainsi que les jeux et les devoirs les jours de pluie ou de trop fort soleil.

De retour en France une dizaine de choristes ont fondé l'association "Voix Solidaires" autour de l'idée d'un soutien à Botshabelo par le biais de concerts (chant choral, musique) dont les recettes lui sont réservées.

En trois ans, nous avons ainsi pu participer à la construction d'un bâtiment et d'un préau, et à l'équipement d'une cuisine (gazinière, réfrigérateur, tables, étagères). Le moindre don a été immédiatement investi au mieux grâce à l'énergie de l'équipe locale avec laquelle nous sommes en lien et qui nous a envoyé régulièrement des photos de toutes ces réalisations.

La présidente de Voix Solidaire et moi-même revenons d'un voyage à Botshabelo et nous avons été émerveillées de découvrir tout ce qui a été fait en trois ans.

Nous avons aussi fait la connaissance de l'association qui vient d'être créée sur place : "Voix Solidaire South Africa" et des cinq membres de son bureau qui sont de tous âges, professions, couleurs, milieux, à l'image de leur "Nation arc-en ciel". Ils nous ont présenté leurs projets pour continuer d'améliorer l'accueil des enfants. L'existence des deux associations "sœurs" va permettre de communiquer plus facilement (notamment par internet) et de resserrer nos liens de solidarité.

Mais bien sur, Voix Solidaires France n'est pas réservée aux choristes : n'hésitez pas à consulter le site du CIIP et à prendre contact avec nous si vous voulez participer à nos activités !

*Françoise Amalric*  
(Vice-présidente de Voix solidaires)

contact "Voix solidaires"  
[lesvoixsolidaires38@gmail.com](mailto:lesvoixsolidaires38@gmail.com)



## SOS Méditerranée... à Grenoble !

Le 7 mars 2017 : depuis une année l'*Aquarius*, le bateau de SOS Méditerranée sillonne cette mer. Environ 14 000 personnes secourues (73 sauvetages) : 82% d'hommes et 18 % de femmes, dont 26% de mineurs. Les jours se suivent et se ressemblent entre désarroi et solidarité : communiqué de l'association du 3 mars : "513 personnes secourues lors de cinq opérations de sauvetage en moins de 24 heures (dont un tiers en provenance du Bangladesh)" !

L'association "SOS Méditerranée France" est née à Marseille en 2015, précédée un mois plus tôt de son homologue allemande et il y a tout juste un an, d'une autre en Italie. Démarche de solidarité à l'initiative du capitaine de marine marchande allemand Klaus Vogel et de la française Sophie Beau, responsable de programmes humanitaires. Indignés par la situation en Méditerranée, ils décident de mobiliser leurs réseaux pour monter une association européenne de sauvetage en mer Méditerranée.



Selon l'OIM plus de 5 000 hommes, femmes, enfants ont péri en mer Méditerranée en 2016 et l'on estime à plus de 35 000 le nombre de personnes disparues depuis le début des années 2000. Le taux de mortalité de l'axe migratoire Libye - Italie est évalué à environ 2 %.

Le monde maritime a toujours été porteur de valeurs de solidarité, à commencer par l'assistance à tout bateau en détresse. Bien que conscient des enjeux, aujourd'hui en Méditerranée, il est dépassé par la lourdeur de la tâche, des bateaux non adaptés au sauvetage, la fréquence des interventions. Depuis la fin de l'opération *Mare Nostrum* en novembre 2014, précise Alyssia Allen, il n'existe plus de dispositif de sauvetage pour faire face efficacement, dignement et de manière pérenne, à l'afflux de bateaux de migrants en détresse.

**SOS**  
**MEDITERRANEE**

SOS Méditerranée se fonde sur le respect de l'homme, de sa dignité et se fixe un triple objectif :

- **Sauver les vies humaines** : opérations de sauvetage en mer des bateaux en détresse.
- **Protéger et accompagner** : soutien médico-psychologique, orientation vers des dispositifs d'accueil des personnes recueillies...
- **Témoigner** des réalités et "des visages de la migration", en Europe mais aussi auprès des candidats migrants.



Pour parvenir à ses fins l'association loue, par un financement participatif, l'*Aquarius* : navire de 77 mètres de long, construit en 1977, anciennement utilisé en mer du Nord pour l'assistance aux bateaux de pêche. Il comporte notamment une clinique et peut accueillir 400 personnes voire le double en cas d'urgence. Ses interventions s'effectuent en coordination avec le Maritime Rescue Coordination Center (MRCC) basé à Rome. Financé aujourd'hui à 99 % par des fonds privés, le coût journalier des opérations maritimes est de 11 000 € (affrètement du bateau, équipage, équipe de sauveteurs, équipement et matériel de sauvetage, fuel, logistique). Dernièrement, le label "cause nationale" vient de lui être reconnu.

Aujourd'hui se constitue sur le département une antenne locale, afin de sensibiliser, mobiliser de nouveaux acteurs, développer des actions de plaidoyer précise Alyssia, coordinatrice locale de ce projet qui s'articule et se situe en complémentarité avec les nombreuses associations de soutien aux Migrants (ADA, Apardap, Migrants en Isère...).

Pour tout contact, Alyssia Allen :

[a.allen@sosmediterranee.org](mailto:a.allen@sosmediterranee.org)

<http://www.sosmediterranee.fr/>

(newsletter disponible)



## **Un boycott légitime**

**Pour le BDS universitaire et culturel de l'État d'Israël**

**Eyal SIVAN, Armelle LABORIE,**

**La Fabrique, 2016**



**R**appel : le mouvement BDS – Boycott, Désinvestissement, Sanction - a été lancé par des militants palestiniens en 2005 pour s'opposer à la politique coloniale d'Israël en s'inspirant du mouvement de boycott des produits d'Afrique du Sud dans les années 1980. Il consiste à boycotter les productions provenant des colonies et des territoires occupés, et à boycotter les compagnies israéliennes et étrangères opérant dans ces territoires occupés.

Mais, dès 2002, les Palestiniens ont appelé à un boycott non seulement économique mais aussi culturel et universitaire. Appel auquel 120 universitaires européens ont répondu en publiant dans le journal britannique le *Guardian* une Lettre ouverte cosignée par plus de 120 universitaires, artistes et écrivains, appelant les organismes universitaires européens à suspendre leur collaboration avec les universités et instituts de recherche israéliens. Cette tribune a obtenu rapidement le soutien de 700 universitaires (dont 10 Israéliens), artistes, écrivains, et fut relayée dans vingt pays.

### **Savoir répondre aux objections qui peuvent paraître justifiées...**

Même parmi les partisans du BDS économique il y a des réticences voire une opposition de principe à un boycott culturel et universitaire. Sous l'argument qu'il ne faut pas tout mélanger et qu'on n'aurait pas le droit de s'opposer à des expressions artistiques, musicales, théâtrales israéliennes qui seraient autant de "ponts", au-delà des États, entre les sociétés israélienne et européennes voire palestinienne. Or, ce que décryptent et analysent remarquablement Eyal Sivan et Armelle Laborie dans leur ouvrage *"Un boycott légitime"*, c'est que la principale source d'exportation et d'influence vers l'Occident c'est bien la promotion d'une image, celle de l'"énergie créative", du rayonnement artistique et culturel. Une vitrine qui peut toucher de larges publics et occulter la réalité coloniale.

La réalité est toute autre. Les liens entre l'université et l'institution militaire sont très étroits : recherche de nouveaux armements sophistiqués, des techniques de renseignements, interdiction absolue de toute expression critique, par exemple contre les guerres menées à Gaza. Sans oublier la discrimination dont sont victimes les étudiants palestiniens qui n'ont pas les mêmes possibilités d'inscription, les mêmes droits et sont condamnés au silence sous menace d'exclusion. Oui, la culture, l'art, la science, l'activité universitaire ne sont pas neutres, "innocents" : autant de facteurs de diffusion et de rayonnement d'Israël.

Non, le boycott artistique et universitaire n'est pas un obstacle au dialogue ni un frein à l'action d'une "gauche sioniste" qui reste globalement muette et paralytique. Par contre les universitaires israéliens les plus radicaux, les plus opposés à la colonisation - mais ils sont hélas ! si minoritaires - soutiennent ce boycott culturel et universitaire.

En résumé, le boycott économique et le boycott culturel sont indissociables et complémentaires. Autant d'outils qui peuvent contribuer à l'isolement d'un État colonial et à renforcer la lutte si difficile du peuple palestinien pour la reconnaissance effective de son droit à une terre et à un État indépendant.

*Jo Briant*

*Ouvrage disponible au prêt, bibliothèque du CIIP*

# Nous avons aimé

## Y' EN A MARRE !

Y' en a marre, y' en a marre  
Des dossiers dans les tiroirs !

Y' en a marre, y'en a marre  
Des souris et des cafards !

Y' en a marre, y' en a marre  
Des promoteurs prédateurs !

Et qu'est-ce qu'on veut ? Logement  
Pour qui ? Pour toutes  
Pour qui ? Pour tous  
Pour quand ? Maint'nant  
Pour quand ? Maint'nant

Locataires en colère  
Y'en a marre des loyers chers  
Mal logé-e-s en colère  
Y'en a marre de la galère

Pas d'expulsion, relogement !

Non, non, non aux expulsions !  
Oui, oui, oui au relogement !

Police partout, logement nulle part  
On n'est pas méchant, on veut un logement !

Application d'la loi d'réquisition  
Application d'la loi DALO

Réquisition Go ! Go !  
Réquisition Go ! réquisition Go !

Contre toutes les expulsions  
Requisition

Personne à la rue !  
Et, la rue nous l'occupons !  
Et on va squatter ta maison  
Préfet de région  
Si t'arrêtes pas toutes les expulsions !



Mots d'ordre, refrains  
repris tout au long de la Marche (700 personnes)  
pour "Un toit pour tous-toutes",  
samedi 11 mars 2017, à Grenoble

Inter-Peuples - Publication du Centre d'Information Inter-Peuples - Maison des Associations - 6, rue Berthe de Boissieux -  
38000 GRENOBLE - Tel : 04.76.87.59.79 - Courriel : ciip@wanadoo.fr - Site web : <http://www.ciip.fr>

**BULLETIN D'ADHESION AU CIIP PERMETTANT DE RECEVOIR NOTRE JOURNAL "INTER-PEUPLES"**  
Renvoyer ce bulletin au CIIP, Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 GRENOBLE

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Je souhaite recevoir Inter-Peuples : version papier  version électronique

Je m'abonne à Inter-Peuples :

Abonnement institution :  50 €

Abonnement ordinaire :  40 €

Abonnement de soutien :  50 €  75 € (ou plus)  "Petit budget":  18 €